



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt quatre février à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 17 février 2023, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D8-8-23

OBJET : PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION DES COURS D'EAU
2019-2023 – TRAVAUX 2023

Etaient présents :

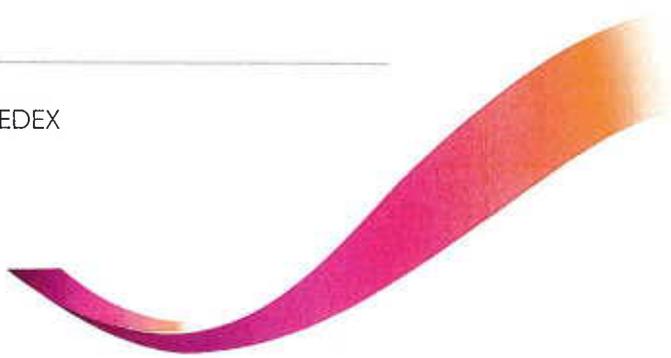
Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine (a donné pouvoir à Eric DELFARIEL)
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth (a donné pouvoir à JP TERRENNE)
Commune de DUNES	: Mme BOUVIER Lina (a donné pouvoir à Christophe BOISSEAU)
Commune d'ESPALAIS	: M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard : M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MANSONVILLE	: M. BERTHET Christian

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de MERLES	: M. SERGAS Serge
Commune de PERVILLE	: M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	: M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	: M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	: M. TRAMUZZI René (en remplacement de R. BENVENUTO)
Commune de SAINT CLAIR	: M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	: M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	: M. DUPOUY Joël (a donné pouvoir à Mme MAERTEN)
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	: M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	: M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	: M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. BAYLET Jean Michel
	: Mme BRU Laetitia (a donné pouvoir à E. LOPES)
	: M. GROUSSOU Bernard
	: Mme LAROUSSINIE Francine
	: Mme LECORRE Christiane
	: M. LOPES Ernest
	: Mme PERE Catherine (a donné pouvoir à C. LECORRE)
	: M. ZANIN Daniel
	: Mme HOHOL Elisabeth
	: Mr ZMUDA Patrick (a donné pouvoir à J. FURLAN)
	: Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de DUNES	: M. ALARY Alain
Commune de MONTJOI	: M. EURGAL Christian
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. GIL Philippe

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	: Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	: Attaché Territorial

Monsieur Guy MERIEL a été désigné Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2023D8-8-23

OBJET : PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION DES COURS D'EAU 2019-2023 – TRAVAUX 2023

La Communauté de Communes des Deux Rives s'est engagée en 2019 dans un programme pluriannuel de gestion des cours d'eau de son territoire.

L'objectif des actions du programme est d'améliorer la qualité de nos cours d'eau et atteindre les objectifs de bon état, fixés par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour-Garonne.

Ces travaux sont déclarés d'intérêt général par le Préfet depuis le 4 novembre 2019 suite à l'enquête publique qui s'est déroulée sur notre territoire.

Aujourd'hui, il faut déposer un dossier de demande d'aides pour la tranche 2023 auprès des partenaires financeurs. Les actions prévues à la programmation 2023, sont les suivantes :

- gestion de la ripisylve et enlèvement d'embâcles sur la Saudèze, le Néguevieille, le Braguel et le Ribet,
- restauration de la ripisylve par plantations sur le bassin de la Saudèze,
- restauration des zones humides classées prioritaires sur le bassin du Sirech,
- lutte contre l'érosion et les coulées de boues par plantations de haies (talus routiers).

Autres travaux de 2022 décalés en 2023 :

- renaturation du Braguel entre Valence et Golfech,
- effacement du seuil sur le Sirech.

Pour la tranche 2023, le coût des actions est estimé à 75 000 € HT, les travaux de gestion et de plantations de ripisylve, ainsi qu'une partie des travaux zones humides seront réalisés par l'équipe VEC.

Le plan de financement prévisionnel est différent selon les actions :

<i>Actions</i>	<i>Taux de financement</i>			<i>Montant HT</i>
	<i>Agence de l'eau</i>	<i>Région</i>	<i>Département</i>	
Gestion de la ripisylve	50,00 %	0,00 %	30,00 %	57 000,00 €
Restauration ripisylve et plantations	50,00 %	20,00 %	10,00 %	6 000,00 €
Restauration de zones humides	50,00 %	20,00 %	0,00 %	6 000,00 €
Lutte contre l'érosion	0,00 %	20,00 %	30,00 %	6 000,00 €
Total				75 000,00 € HT

La commission environnement du 31 janvier 2023 s'est prononcée favorablement sur cette programmation et ce plan de financement prévisionnel.

Le Président propose donc de l'autoriser à :

- approuver les plans de financements pour les différentes actions,
- demander les subventions correspondantes auprès des partenaires financeurs,
- demander le démarrage anticipé des travaux.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver les plans de financements pour les différentes actions,
- de demander les subventions correspondantes auprès des partenaires financeurs,
- de demander le démarrage anticipé des travaux.

Fait à Valence d'Agen, le 24 février 2023

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

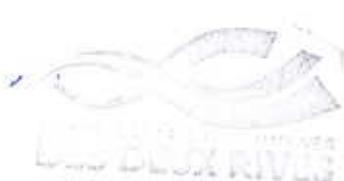
A Valence d'Agen, le 27 février 2023

Le secrétaire de séance
Maire de Gasques

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Guy MERIEL



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le

06 MARS 2023

06 MARS 2023

AR Préfecture

PROGRAMME PLURIANNUEL GESTION DES COURS D'EAU 2019-2023 TRAVAUX 2023

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20230224-2023D8_8_23-DE

Numéro d'acte : 2023D8_8_23

Date de décision : 24/02/2023

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 8-8-0-0-0 (Domaines de compétences par thèmes / Environnement)

Fichier acte : 2023D8-8-23 PROGRAMME
PLURIANNUEL GESTION DES COURS
D'EAU 2019-2023 TRAVAUX 2023.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 06/03/2023 10:25:06

Date de réception de l'AR : 06/03/2023 10:25:22